



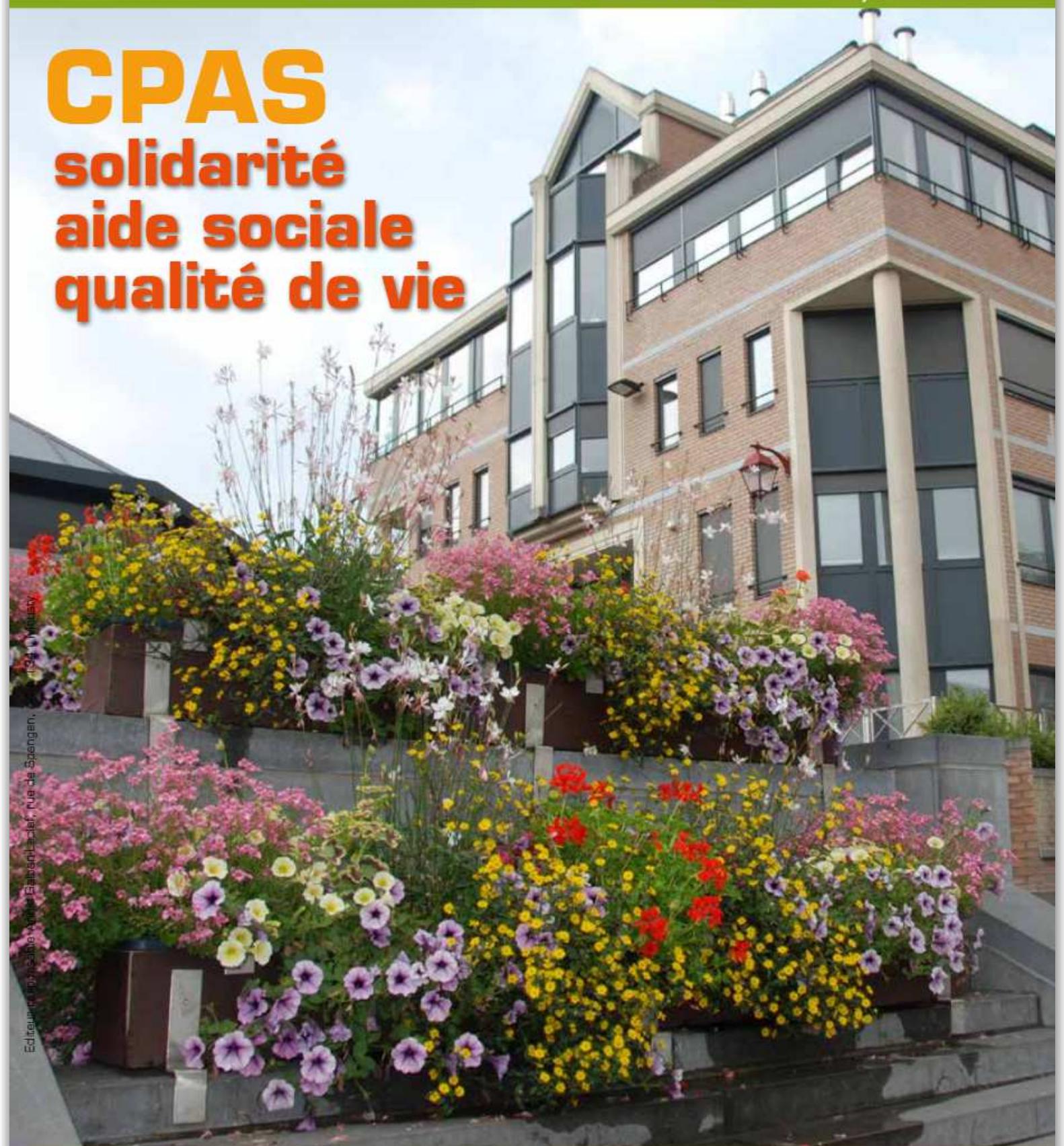
bpost
PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°205 – Février/Mars 2017

CPAS solidarité aide sociale qualité de vie



Éditeur : OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE Rue de Spangen, 1340 Ottignies

Ets HERMAND S.P.R.L.
OTTIGNIES

010 / 41 34 32
Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be

Un(e) étudiant(e)
polyglotte,
ça existe?

Qui peut aller
rechercher Sacha à
l'école ce jeudi?

Plus moyen d'entrer
dans la cave! Qui peut
m'aider à la ranger?

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'UCL
peut vous aider!

Des milliers de talents prêts à
répondre à votre annonce sur
www.uclouvain.be/jobs

UCL
Université
catholique de Louvain

Service
d'aide aux
étudiants

La Passion Mode

New
Collection
Printemps
2017

10%
de
Réduction

SUR LA NOUVELLE COLLECTION AVEC LA
PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICATION
VISITEZ NOTRE PAGE FACEBOOK ET NOTRE SITE INTERNET

OTTIGNIES - 010 41 89 00
ESPACE DU COEUR DE VILLE 14 | 1340

lapassionmode@hotmail.com
www.lapassionmode.be



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Madame, Monsieur,

Ce premier Bulletin de 2017 me donne l'occasion de souhaiter que l'année qui vient de démarrer vous soit agréable et heureuse. C'est ce que chacun espère pour lui-même et ses proches, mais qui n'est pas toujours facile à atteindre en ces temps où l'emploi, le logement, le coût de la vie peuvent constituer des obstacles quotidiens.

C'est dans ce contexte que le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), service public au service du public, garantit la solidarité collective qui doit permettre de rectifier les inégalités d'existence et d'origine. Le CPAS a la mission d'offrir aux citoyens qu'il accueille les aides, actions et services de proximité pour mener une vie conforme à la dignité humaine.

Connaissez-vous les services assurés par les 120 personnes qui travaillent dans notre CPAS?

Il y a deux grands départements. Le premier concerne les aides sociales qui sont liées à la reconnaissance d'un état de besoin. Parmi celles-ci, le « revenu d'intégration sociale » (RIS) est le revenu auquel tout citoyen a droit quand il est sans ressource. Les aides financières ponctuelles concernent les soins, le chauffage, l'eau, les garanties locatives, les maisons de repos. Des aides en nature (épicerie solidaire, aide à la gestion énergétique...) sont également disponibles. Des équipes spécialisées peuvent fournir un accompagnement à la gestion budgétaire, à la recherche d'un logement et/ou d'un emploi.

Le second département, dénommé « Qualité de vie », est ouvert à l'ensemble de la population, moyennant une participation financière qui varie en fonction des revenus. On y retrouve les services de la Petite Enfance (150 places d'accueil), la Résidence du Moulin pour les aînés, le taxi social et les services à domicile des aides familiales et des aides ménagères.



Ce Bulletin devrait vous permettre de faire plus ample connaissance avec notre CPAS.

Jacques Duponcheel
Président du CPAS

Editeur responsable :
Annie Galban-Leclef

Rédaction et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrêne

Service Information :
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél. : 010 43 61 70
Fax : 010 43 61 09

Réalisation :
Redline communication

Publicité
Christophe Thienpont - 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin d'avril 2017, dépôt des articles avant le 27 février et des insertions publicitaires avant le 4 mars.

Couverture :
Le bâtiment du CPAS au Cœur de Ville d'Ottignies.

• CPAS	5
• Mis à l'honneur	11
• Nouvelles de la Ville	19
• Social	34

• Environnement	36
• Culture	39
• Loisirs	41
• Tribune libre	45

Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants
Agréé Ethias et Fortis

Rue de Méryaux 1A
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be

La technologie au service de l'audition
Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils

Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be

Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010/61 37 01 • www.tomandco.be

TOM BEAUTY
Toilettage - Trimsalon

FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incineration - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget
Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailllesdebroux.be

Tél : 010/ 41 42 91

BigMat
Bien plus que des matériaux

**LE MEILLEUR
PRIX
LA QUALITE
DU SPECIALISTE
COMPRISE**

Showroom du lun. au ven. de 9h30 à 18h Sam. de 8h30 à 17h
Comptoir matériaux du lun. au ven. de 6h30 à 18h Sam. de 8h à 13h
www.bigmategrez.be

Des économies grâce aux synergies

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ville et CPAS sont engagés dans la voie des synergies.

Le projet wallon évoqué l'an dernier de fusionner Villes et CPAS a été abandonné. Il a eu le mérite de mettre en lumière l'importance de développer les synergies entre les deux institutions, pour renforcer la qualité du service au citoyen et conduire à des économies d'échelle.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, les synergies ne cessent de se multiplier. Ainsi, la coopération entre les services de la Ville et ceux du CPAS est devenue habituelle, particulièrement à l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve.

«La communication avec le service des Étrangers est facilitée par la proximité des deux étages», constate le président du CPAS Jacques Duponcheel. «Les problèmes de droit de séjour et de cartes d'identité trouvent d'autant plus vite une solution!»

Les synergies concernent la gestion du personnel, la prévention et la protection du travail, les marchés publics (le CPAS confie la constitution de ses dossiers au service Marchés publics de la Ville), les achats (carburant, vêtements de travail, petit outillage...), le nettoyage, la distribution du courrier, les questions d'énergie, l'informatique et la téléphonie.

«Le CPAS et la Ville vont étudier la faisabilité de faire un seul marché pour le service des repas. Actuellement, la Ville produit les repas chauds des écoles et le CPAS, les repas des crèches et ceux qui sont livrés à domicile aux particuliers.»

Jacques Duponcheel évoque les activités destinées aux aînés organisées conjointement par le CPAS et l'échevinat des Aînés de la Ville (gymnastique, ateliers cuisine...). Elles sont ouvertes non

seulement aux pensionnaires de la Résidence du Moulin (où les activités ont lieu), mais aussi aux citoyens non-résidents. L'opération Eté solidaire, menée avec l'échevinat de la Jeunesse, permet chaque été à des jeunes de passer 15 jours avec les seniors de la Résidence. C'est l'occasion de nombreuses activités intergénérationnelles, bénéfiques à tous les participants.

Le président annonce que la Ressourcerie de la Dyle (dont le CPAS et la Ville ont été parmi les fondateurs) va fusionner avec l'entreprise d'insertion «RAPPEL» (née à l'initiative notamment de quatre CPAS de l'Ouest du Brabant wallon) pour couvrir désormais l'ensemble du Brabant wallon. La bonne collaboration avec la Ressourcerie comme fournisseur de biens de seconde main aux bénéficiaires du CPAS et comme partenaire de remise à l'emploi sera maintenue et amplifiée. ■

Cuisine pour les aînés

La Ville et le CPAS organisent un nouveau cycle de cinq ateliers de cuisine diététique pour les aînés, le jeudi, dès le mois de mars (16/3, 20/4, 11/5, 28/9 et 12/10, de 10h30 à 15h). Grâce à un subside provincial.

Les ateliers sont ouverts à 8 personnes de plus de 65 ans, pour le prix de 7,50€ repas compris. Priorité aux personnes qui n'ont pas participé aux cycles précédents.

L'occasion pour les seniors de découvrir comment améliorer leur façon de se nourrir... et de se retrouver en compagnie.

Inscriptions : 010 / 43 65 11 (Bénédicte Gabriel).





Plus de 500 revenus «RIS»

Réunis le 20 décembre avec leurs homologues du CPAS, les conseillers communaux ont entendu le bilan 2016 de notre Centre Public d'Action Sociale. Le président en a aussi présenté le budget 2017.

C'est une tradition : chaque année, le dernier Conseil de décembre voit se réunir les conseillers communaux et les conseillers de l'action sociale. C'est l'occasion, pour le président du CPAS, de faire un bilan chiffré de l'année écoulée et de présenter le budget de l'année suivante.

Le 20 décembre, Jacques Duponcheel a détaillé le travail effectué en 2016 par les 112 travailleurs du CPAS (dont 31 travailleurs sociaux, 22 aides familiales, 2 aides ménagères et 3 travailleurs «titres services»).

«Les aides familiales ont presté 22.000 heures, dans 139 familles. Le service des aides ménagères est en voie d'extinction, mais il totalise néanmoins quelque 1.700 heures. Nos travailleurs «titres services» ont presté des tâches ménagères dans 39 familles.»

Quelque 30.000 repas ont été livrés à domicile et le taxi social a facturé 9.000 km. La Pyramide, les Colibris et la halte-accueil ont accueilli 106 enfants; les 14 accueillantes, 58 enfants.

«En 2007, il y avait encore 30 accueillantes», regrette le président. «L'érosion n'est pas propre à notre commune. Pour compenser la perte de deux nouveaux arrêts en 2017, nous avons prévu d'organiser un 3^e co-accueil. Nous sommes à la recherche de locaux où l'organiser.»

Les revenus d'intégration «RIS» représentent 30% du budget du CPAS. 29% d'entre eux sont octroyés à des jeunes de moins de 25 ans. Un peu plus de 1.000 personnes en ont bénéficié au cours de l'année écoulée, dont 72

suite à des exclusions et sanctions liées au chômage.

«Nous avons payé 513 RIS en janvier et 564 en novembre, ce qui représente une augmentation de 10%. La progression a tendance à ralentir: l'augmentation était de 25% en 2015. Pour établir le budget 2017, nous avons tablé sur une augmentation de 8%.»

Les assistants sociaux du CPAS effectuent un gros travail pour aider les bénéficiaires à retrouver un emploi. Parmi ceux-ci, certains sont engagés par le CPAS pour son propre compte, pour le compte de la Ville ou pour des associations partenaires (Les Petits Riens, la Ressourcerie, le Collectif des Femmes...). Il s'agit des «Articles 60»: 107 personnes ont bénéficié de ce contrat l'an dernier, 59 contrats sont en cours.

«Notre service Logement est aussi très sollicité. Il a traité 480 nouvelles demandes... et 90 garanties locatives ont été accordées. Le «tuteur énergie» a contacté 300 ménages et effectué 128 visites à domicile, notamment pour donner des conseils afin de réduire les consommations énergétiques. Nous disposons de six logements de transit (quatre maisons et deux studios, pour une occupation de six mois, renouvelable une fois) et d'un logement d'urgence (occupation d'un mois, renouvelable trois fois).»

Hélas, la situation sociale actuelle montre un appauvrissement de la population. Des aides immédiates d'urgence ont été accordées à 205 personnes, pour un peu plus de 26.000€ (dont 16.500 remboursables). Quelque 53 personnes ont bénéficié du Fonds Social de l'Eau et 92 ménages ont fréquenté les épiceries solidaires

de Louvain-la-Neuve (Vents du Sud/Placet) et Court-Saint-Etienne (Croix-Rouge/Apides). Le Service Médiation de Dettes suit une centaine de dossiers, sans compter les 91 dossiers à l'instruction.

Un budget sur base d'hypothèses prudentes

Le budget 2017 s'élève à un peu plus de 15 millions d'euros. Les aides sociales représentent 55% des dépenses (dont 30% pour les revenus «RIS»), c'est plus que la moyenne wallonne (42%). Les dépenses de personnel représentent 36% du budget, ce qui est peu, par rapport à la moyenne (46%).

«Ces chiffres sont à interpréter avec précaution, car le fait d'avoir une maison de repos, ou de ne pas en avoir, les influence fortement. On constate que notre CPAS représente un coût de 490€ par habitant alors que la moyenne wallonne est de 595€.»

Jacques Duponcheel a évoqué la nouvelle imposition qui prévoit qu'un Projet Individualisé d'Insertion Socio-professionnelle (PIIS) soit proposé à tous les nouveaux bénéficiaires du revenu «RIS», et plus seulement aux 18-25 ans. Cela nécessitera de renforcer le Service Social Général.

«Nous avons prévu de renforcer aussi le service d'Insertion Socio-Professionnelle en créant un Service d'Insertion Sociale, pour essayer de remettre à l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées (25% des bénéficiaires du CPAS ne sont pas prêts à intégrer le processus d'insertion classique). Il faudra parvenir à rompre l'isolement social des personnes concernées, améliorer leur qualité de vie, favoriser leur autonomie... et les remobiliser. Cela nécessitera un

coaching intensif. Des salles de réunion dédiées à ce projet seront aménagées dans l'immeuble anciennement occupé par l'AMO La Chaloupe à la chaussée de La Croix, en cours de rénovation. Nous bénéficierons de subsides du Fonds Social Européen (FSE) pour un total de 500.000€ sur 5 ans.»

S'agissant des recettes, le CPAS pourra compter sur un peu plus de 10 millions d'euros de subsides de sources diverses (Etat fédéral, Fonds social de l'eau...), qui complèteront les rentrées liées à ses prestations facturées. La part communale s'élève à 4.100.000€, soit 26,5% du budget.

A l'extraordinaire, le budget reprend les travaux prévus à la crèche La Pyramide (175.000€ pour la mise en conformité incendie et la réorganisation des espaces), quelques réfections à la Résidence du Moulin (50.000€), la poursuite de l'étude pour la création d'une maison de repos et de soins (80.000€), l'aménagement des locaux de la chaussée de La Croix pour l'insertion socio-professionnelle et un logement d'urgence (100.000€), ainsi que l'aménagement d'un 3^e co-accueil (16.000€).

« Nous avons établi le budget sur base d'hypothèses prudentes. Il est très difficile de faire des économies

drastiques au niveau des dépenses de fonctionnement, les seules où nous pouvons réellement agir. Nos dépenses étant en majorité composées de dépenses d'aides sociales, toute variation du taux de croissance de celles-ci - imprévisible - a un impact important sur l'équilibre du budget. De plus, nous sommes soumis en permanence à des nouvelles législations et des missions supplémentaires, de la part de l'Etat fédéral, de la Région... Il faudra confronter nos hypothèses à la réalité des constats, en cours d'année. » ■

A la recherche d'une activité professionnelle ?

Le domaine de la petite enfance vous intéresse ?

Le service des accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s du CPAS recrute des co-accueillant(e)s. Le CPAS offre une maison avec tout l'aménagement et le matériel de puériculture nécessaire à l'accueil.

Vous êtes accompagné(e) d'un(e) autre accueillant(e) conventionné(e) et ensemble vous vous occupez d'enfants âgés de 0 à 3 ans.

Vous bénéficiez d'une indemnité mensuelle non imposable selon la réglementation de l'ONE, cumulable avec une pause carrière, qui ouvre des droits sociaux couvrant: la maladie, l'invalidité, les allocations familiales et la pension. Une allocation d'accueil compense les absences des enfants.

Vous êtes encadré(e) par le service au niveau social et administratif. Vous signez avec celui-ci une convention de collaboration. Vous bénéficiez d'une formation continue.

Les conditions de diplôme ou de

formation à orientation pédagogique, sociale... donnant accès à la profession d'accueillant(e) d'enfants conventionné(e) sont, par exemple: puéricultrice, aspirante en nursing, auxiliaire de l'enfance, éducatrice... (à vérifier avec le service de l'ONE).

Le régime de travail est de 5 jours/semaine, avec un maximum de 10h/jour.

Envoyez votre lettre de motivation avec CV et copie de votre diplôme à Laurence Guilmet, par e-mail (contact@cpas.olln.be) ou courrier postal (CPAS, Espace Cœur de Ville, 1, à 1340 Ottignies). ■



010 / 43 65 50
(lundi et jeudi matin)

